

Politique culturelle

Composante
Lettres et langues

Présentation

Description

Ce cours magistral de 24 heures est dispensé pour une moitié en arts vivants et pour l'autre moitié en cinéma et audiovisuel. Il vise à présenter de façon synthétique les grands concepts qui sous-tendent les politiques culturelles françaises. Cette entrée par l'aspect réglementaire permet également d'analyser le fonctionnement et les enjeux des filières de création et de diffusion artistique.

12h Politique culturelle cinéma

12h Politique culturelle théâtre

Ce cours présentera les différents acteurs de la politique culturelle dans le domaine du spectacle vivant. Il mettra en lumière le fonctionnement des différentes structures de production, tant dans le domaine public et para-public (Scènes nationales, CDN, etc.) et privé (compagnies, maisons d'édition, etc.). On étudiera également leurs relations avec les interlocuteurs publics, tels que la DRAC ou les conseils régionaux. Il s'agira donc de présenter la situation actuelle du théâtre en France et de ceux qui le font, en rappelant les spécificités et particularités qui sont le résultat de la politique de décentralisation culturelle décidée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Son héritage est, ces dernières années, souvent l'objet de discussions dans le cadre des politiques publiques, notamment au sujet du statut des intermittents. On s'interrogera donc sur les enjeux politiques et économiques de la création théâtrale d'aujourd'hui.

Heures d'enseignement

CM CM 24h